

Pourquoi une politique touristique au niveau du pays?

Le pays possède un fort potentiel d'attractivité touristique: un patrimoine naturel et architectural riche (bastides,...), la proximité d'Albi et Cordes, l'AOC Gaillac, une offre importante d'hébergements, ... Il est également maillé par des structures d'accueil : 7 offices de tourisme (Gaillac, Graulhet, Lisle sur Tarn, Rabastinois, Salvagnacois, Castelnau de Montmiral, Puycelsi). Mais notre territoire est mal connu notamment de nos voisins toulousains. L'intérêt est alors de mettre en commun nos ressources et ainsi de faire connaître le pays comme « une destination touristique ».

Qu'est-ce que la politique touristique ?

Elle repose sur une organisation : le réseau des offices de tourisme depuis 2006. Chaque office de tourisme exerce pour le compte du pays une mission transversale (communication : guide pratique, photothèque... ; internet* ; taxe de séjour ; accueil et programme

« tourisme de terroir » ; production). La coordination des actions est assurée par notre chargé de mission tourisme, financé par le Conseil Général et mis à disposition par le Comité Départemental du Tourisme pour assurer la cohérence avec la politique départementale.

Des projets sont ainsi développés:

- « tourisme de terroir » : 119 prestataires (caves, vigneron, restaurateurs, hébergeurs...) ont adhéré à une charte qualité de l'accueil et sont en réseau, renvoyant ainsi le visiteur d'adresse en adresse.

- itinéraire culturel européen du vin (projet de coopération européen): une quinzaine d'étapes sur le pays permettront de faire découvrir autour de paysages remarquables l'identité du territoire (patrimoine, savoir-faire, rivières, vin...), en ayant recours à la téléphonie et internet.

- signalisation des quelques 350 hébergements du territoire

Et communication (guide pratique, salons...),

conception et commercialisation de produits touristiques, bistrots de pays, randonnée...

Qui pilote?

C'est la commission tourisme du pays, composée d'élus et de socioprofessionnels qui fait des propositions au Bureau et au comité syndical.

La politique touristique, ça change quoi ?

Le tourisme est une richesse économique : La taxe de séjour mise en place en 2006 et perçue par le SMIX (environ 60 000€ par an) représente plus de 101 000 nuitées, soit plus de 3 millions d'€ de chiffre d'affaire.

Aujourd'hui où en sommes nous ?

L'itinéraire culturel du vin et la signalisation des hébergeurs vont être mis en place en 2008. Les orientations à venir : conforter le réseau des OT et le réseau tourisme de terroir renforcer la qualité de l'accueil, diversifier l'offre et les produits notamment autour des paysages et de la nature.

* site tourisme du pays (page du site CDT) : www.tourisme-vignoble-bastides.com